

■ **Fondation instituée en vue de promouvoir la formation professionnelle**, à Fribourg, contribuer au perfectionnement de l'équipement technique des écoles complémentaires professionnelles, etc. (FOSC du 20.09.2001, p. 7326).
Autorité de surveillance: nouvelle dénomination Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle.
Journal no 403 du 27.01.2003
(00842730 / CH-217.0.170.093-4)